



MAI 2018

REMAUFENS INFOS

COMMUNE DE REMAUFENS



Principales informations

Depuis décembre 2017, le Conseil communal a :

- Participé à la présentation du concept de renouvellement global des installations du Monte-Pente Corbetta.
- Participé à une matinée d'échanges avec l'ensemble des élus communaux de la Veveyse sur la pré-étude de fusion des 9 communes.
- Envoyé des informations en tous ménages concernant la séance de pré-étude de fusion des 9 communes de la Veveyse organisée par la Préfecture, la RGV et les syndics pour le 21 mars 2018 à Châtel-St-Denis.
- Décidé de former un groupe de travail " Ressources humaines" pour établir une politique RH globale pour le personnel communal.
- Reçu une délégation du comité d'organisation du 50ème anniversaire de la Jeunesse de Remaufens. La Commune soutient cette manifestation.
- Pris note de la fermeture de l'Imprimerie CT-Print à Châtel-St-Denis qui était notre fournisseur d'imprimés et qui sera remplacé par la maison Polygravia.
- Décidé de l'achat d'un défibrillateur pour notre commune.
- Participé à plusieurs séances de comité du RSSV concernant la rénovation de l'ancien hôpital. Le bureau Atelier 78 a été mandaté pour la phase de projet jusqu'au permis de construire.
- Participé aux séances concernant la réfection totale du pont de la Cuva qui se trouve à l'entrée du chemin de nos sources de Mology avec la Commune de Châtel et les divers propriétaires privés.
- Effectué des réparations d'entretien à notre chalet d'alpage de Rathvel.
- Adjudgé les travaux du pavage devant la chapelle ardente à Coquoz Constructions SA.

CONSEIL COMMUNAL

- Pris acte de la démission du Conseil communal de Monsieur Olivier Volkart au 31 décembre 2017. Il a été remercié pour tout son travail et son engagement. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite.
 - Proclamé Madame Sylviane Emonet élue Conseillère communale suite au dépôt d'une seule liste dans le délai fixé et annulé l'élection complémentaire initialement prévue. Madame Emonet a repris les dicastères Affaires sociales – Santé et Petite enfance et est entrée en fonction le 22 janvier 2018.
-

Principales informations (suite)

- Pris acte de la démission du Conseil communal de Madame Gabriele Vesel au 31 janvier 2018. Elle a été remerciée pour son travail et son engagement. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite.
- Proclamé Monsieur Michel Vauthey, premier des viennent-ensuite, élu Conseiller communal. Monsieur Vauthey a repris les dicastères Aménagement du territoire – Constructions – Energie et environnement et est entré en fonction le 19 février 2018.

CONSTRUCTIONS / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Pris connaissance du projet de révision totale du plan directeur cantonal.
- Décidé que dorénavant tous les dossiers hors zone à bâtir seraient systématiquement mis à l'enquête selon la procédure ordinaire et le permis délivré par le Préfet. Ceci afin de simplifier le travail administratif et la procédure des dossiers.
- Décidé de prochainement publier les avis d'enquête sur notre site internet en plus de l'affichage au pilier public, de la publication dans la feuille officielle et dans Le Messager pour les enquêtes selon la procédure ordinaire.
- Pris acte de la décision du 31 janvier 2018 de la DAEC approuvant la révision générale de notre PAL partiellement avec des réserves. Les adaptations devront faire l'objet d'une mise à l'enquête publique complémentaire.

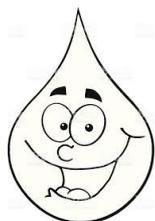
ECOLES /AES

- Engagé Madame Tamara de Kinkelin, entrée en fonction le 6 février 2018, en tant que responsable de l'accueil extrascolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans cette fonction. Pour des raisons de santé, Madame Laura Prospero a souhaité mettre un terme à son activité. Nous la remercions pour tout le travail accompli. Durant son absence maladie, Mesdames Evelyne Dorthé et Nicole Colliard, secondées par Madame Sabine Racherter, auxiliaire, ont assuré la gestion de notre AES.
- Reçu en retour de la DICS le règlement scolaire approuvé après examen final.
- Participé à de nombreuses séances du groupe de travail avec les communes d'Attalens et Granges sous la compétence de notre mandataire externe, la maison Compas, Monsieur Gilles Léchet, concernant la fusion des cercles scolaires.
- Participé à l'assemblée des délégués du CO dont les comptes ressortent un bénéfice. Le nouveau CO avance, il n'y a pas de dépassement au budget prévu et l'assainissement de l'ancien bâtiment se fera dès l'entrée dans le nouveau bâtiment.

EAU

- Pris acte du courrier de la commune de Châtel-St-Denis concernant la résiliation du contrat de vente et de livraison d'eau entre nos Communes pour son échéance soit le 31 décembre 2018. Une nouvelle convention sera établie dans le cadre des discussions sur l'interconnexion des réseaux actuellement en cours.
 - Reçu le SIGE pour le renouvellement du contrat de vente d'eau. Ce dernier sera renouvelé aux mêmes conditions d'année en année en attendant l'aboutissement de l'interconnexion avec Châtel-St-Denis et l'AVGG.
-

Information sur la qualité de l'eau potable de Mology



Dans le rapport d'analyse des prélèvements effectués le 15 décembre 2017, à différents endroits dans le réseau de distribution, tous les échantillons étaient conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Dureté totale de l'eau : 16,6 degrés français

Teneur en nitrate : 2 mg/l (valeur de tolérance max. 40)



Comptes 2017



Les **comptes 2017** ont été examinés par la Fiduciaire Gilbert Butty SA. Ils ont été présentés à la Commission financière et **donnent** le résultat suivant :

Le **compte de fonctionnement** boucle avec un **bénéfice de Fr. 2'750.07**, alors que le **budget** prévoyait un **déficit de Fr. 45'757.-**.

Le **compte des investissements** boucle avec des **charges de Fr. 795'308.65** et des **produits pour Fr. 11'083.20**.

Le **bilan** présente une **fortune nette de Fr. 354'473.40** contre **Fr. 351'723.33** au **31.12.2016**, soit un **bénéfice de Fr. 2'750.07**.

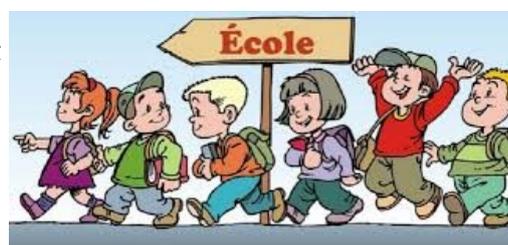
Ecoles

La fusion des cercles scolaires prendra effet à la rentrée scolaire 2019 et non 2018 comme nous vous l'avions précédemment annoncé. L'organisation actuelle est donc maintenue pour l'année scolaire 2018/2019.

La rentrée scolaire 2018-2019 est fixée au jeudi 23 août 2018 et les vacances d'automne auront lieu du lundi 15 au vendredi 26 octobre 2018.

Le Conseil communal rappelle qu'il est strictement interdit de s'arrêter le long de la route devant le bâtiment scolaire pour y déposer les enfants.

La police effectuera des contrôles.



Bordures de routes



Nous vous rappelons que les haies doivent être entretenues et plus particulièrement en bordure de routes.

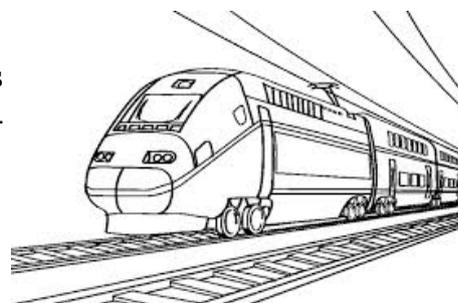
En effet, la loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler les arbres, arbustes et haies vives bordant les voies publiques.

Sur les tronçons rectilignes, les branches doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la route. Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle à la visibilité. Aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée.

Information CFF

Durant l'été 2018, des travaux de réfection seront menés sur la ligne ferroviaire entre Lausanne et Puidoux-Chexbres. La circulation sera totalement interrompue sur cette ligne durant les vacances scolaires, du samedi 7 juillet au dimanche 26 août 2018.

Les trains du trafic régional seront remplacés par un service de bus sur le tronçon Lausanne-Palézieux ainsi qu'entre Puidoux-Chexbres et Vevey.



Déchetterie

Horaire d'ouverture appliqué à l'année :

Mercredi de 14 H 00 à 19 H 00

Samedi de 9 H 00 à 12 H 00

D'avril à octobre, une benne est à disposition le samedi après-midi devant la déchetterie pour le gazon uniquement.



Secrétariat communal

Route Villageoise 53

Tél. 021 948 80 84

administration@remaufens.ch

www.remaufens.ch

Horaire d'ouverture :

Mardi de 13 H 00 à 17 H 00

Mercredi de 17 H 00 à 18 H 30

Vendredi de 13 H 00 à 17 H 00